

Image not found or type unknown



Avance sur apport personnel à création d'entreprise

Par **lili79**, le **10/09/2020** à **15:50**

Quelle légitimité a un individu qui se retire d'un projet de création d'entreprise et ayant versé des avances au projet pour demander le remboursement de ces sommes ?

Les status n'étant pas encore constitués au départ de la personne.

Les avances sont le règlement de factures d'honoraires d'avocat-conseil sur lesquelles la personne est désignée comme ayant effectué le règlement.

Le projet de création d'entreprise est aujourd'hui en voie d'aboutissement.